



Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 et L714-1 ;
VU les statuts des Presses Universitaires de La Méditerranée (PULM),
VU la proposition du conseil scientifique du 10 septembre 2019
VU l'avis du conseil d'administration du 24 septembre 2019

Le Président de l'Université Montpellier-III

ARRETE

Article 1er : Madame Céline PAGANELLI est nommée directrice des Presses Universitaires de La Méditerranée (PULM) à compter du 25 septembre 2019, pour un mandat de trois ans.

Article 3 : La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 24 septembre 2019,

Le Président,

Patrick GILLI